



IPEC



Programme international pour l'abolition du travail des enfants

Le Pacte mondial pour l'emploi et sa contribution dans la lutte contre le travail des enfants

La crise mondiale et le travail des enfants

La crise économique mondiale et ses conséquences signifient que le monde est confronté à la perspective d'une augmentation prolongée du chômage et d'une aggravation de la pauvreté et des inégalités. Les enfants des familles pauvres et vulnérables du monde sont parmi ceux qui sont le plus touchés. L'augmentation du chômage et de la pauvreté pourraient compromettre l'éducation, la santé et le bien-être des enfants, ce qui peut avoir comme effet d'arrêter, voire d'inverser, les progrès récents accomplis à l'échelle mondiale afin de réduire le travail des enfants et de leur faciliter l'accès à l'éducation.

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT a attiré l'attention sur les problèmes suivants:

- La réduction des niveaux de vie obligerait de nombreux foyers pauvres à envoyer leurs enfants au travail ou à retirer leurs enfants de l'école, du fait qu'ils ne peuvent plus assumer le coût de leur éducation.
- Toute diminution des budgets nationaux de l'enseignement pourrait avoir des effets significatifs sur les chances d'accès à l'éducation et sur la qualité de l'enseignement.
- La baisse des transferts de fonds pourrait avoir des conséquences négatives sur les enfants de bon nombre de communautés, en particulier dans les cas où les familles comptent sur ces transferts pour assurer l'éducation de leurs enfants.
- Toute réduction des aides pourrait poser problème dans les pays qui en dépendent. C'est l'Afrique subsaharienne qui est le plus en danger car, dans de nombreux pays de la région, les budgets nationaux de l'enseignement sont en grande partie financés par l'aide internationale au développement.

L'ampleur des conséquences de ces facteurs sur le travail des enfants dépendra en grande partie des mesures prises par les gouvernements pour faire face à la crise.

Le Pacte mondial pour l'emploi et le travail des enfants

En juin 2009, lors de la Conférence internationale du Travail (CIT) à Genève, un Pacte mondial pour l'emploi¹ a été conclu entre les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs de plus de 180 pays différents. Le pacte présente les stratégies destinées à servir de guide afin de nous permettre de sortir de la crise que nous traversons actuellement dans les domaines de l'économie et de l'emploi.

Le pacte propose de répondre aux besoins des populations en plaçant la relance des moyens durables de subsistance en tête de toutes les mesures anticrise. Il prévoit de favoriser la création d'emplois et d'aider les personnes à retrouver du travail, d'investir dans des systèmes de protection sociale, de renforcer le respect des normes internationales du travail et de promouvoir le dialogue social.

Que dit le Pacte mondial pour l'emploi en matière de lutte contre la pauvreté et la promotion du développement?

«[La]... riposte [à la crise]... devrait contribuer à une mondialisation équitable et à un développement qui crée davantage d'emplois et d'entreprises durables, respecte les droits des travailleurs, favorise l'égalité entre hommes et femmes, protège les personnes vulnérables, aide les pays à fournir des services publics de qualité, et leur permet de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.»

La cause profonde de la plupart des cas de travail des

¹ OIT: *Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi*, Genève, 2009.

enfants est la pauvreté et l'accès inégal à l'éducation. Pour y faire face, la solution consiste à s'attaquer à la vulnérabilité des ménages et à l'insécurité des revenus, et à favoriser l'accès de tous les enfants à une éducation de qualité. Le Pacte mondial pour l'emploi cristallise l'attention sur la nécessité de faire face à la crise en encourageant une mondialisation équitable.

Il met en valeur la nécessité de poursuivre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont les principales cibles de développement international en faveur de la réduction de la pauvreté, de l'éducation et de la santé.

En cette période de crise, quelle est la portée des normes internationales sur le travail des enfants?

«Afin d'empêcher un nivellement par le bas des conditions de travail et de favoriser la relance, il importe en particulier de reconnaître ...(qu') il faut... faire preuve d'une plus grande vigilance afin de parvenir à l'élimination des formes de travail forcé, de travail des enfants et de discrimination au travail;...»

La réduction des niveaux de vie peut pousser les familles pauvres à retirer leurs enfants de l'école. Nous risquons d'assister à un développement des pratiques qui ne respectent pas les normes internationales du travail, en particulier les deux conventions clés de l'OIT relatives au travail des enfants, à savoir la convention (n° 138) sur l'âge minimum pour l'emploi, 1973 et la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Le Pacte mondial pour l'emploi insiste sur la nécessité de faire preuve de plus de vigilance afin de parvenir à l'abolition et à la prévention du travail des enfants.

Quels sont les groupes cibles à aider en priorité et en quoi cette aide est-elle liée aux efforts de prévention du travail des enfants?

«...accroître l'aide aux femmes et aux hommes vulnérables durement touchés par la crise, notamment les jeunes à risque, les travailleurs mal rémunérés, les travailleurs sous-qualifiés, ceux de l'économie informelle et les travailleurs migrants;...»

Les enfants soumis au travail sont généralement les enfants issus des familles les plus vulnérables. Si une aide peut être fournie afin de soutenir les familles vulnérables, alors il est bien probable que les enfants en profitent également.



Dessin de A.V., 10 ans, Kosovo @ OIT, 2009.

L'aide aux jeunes en situation de risque est aussi un élément important de la riposte. Même avant la crise, les jeunes travailleurs avaient trois fois plus de chances que les adultes de se trouver au chômage. Tous les jeunes au chômage peuvent vite se trouver dans des conditions d'exploitation.

Dans de nombreux pays où le programme IPEC de l'OIT est présent, celui-ci bénéficie d'une bonne expérience de travail auprès des familles et des communautés vulnérables et peut ainsi contribuer à offrir une expérience technique appropriée qui permette de bien cibler l'aide à apporter aux familles et aux communautés vulnérables.

Enseignement et formation des compétences

«...accroître l'égalité d'accès et l'égalité des chances en ce qui concerne l'amélioration des qualifications, la formation et l'enseignement de qualité en vue de préparer la reprise;...»

Accroître l'égalité d'accès et l'égalité des chances en matière d'enseignement est une étape essentielle dans la lutte contre le travail des enfants. Actuellement, 75 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire et les jeunes qui ne vont pas au collège sont aussi nombreux. Une partie de la riposte à la crise devrait consister à donner une nouvelle priorité au développement du capital humain, tout particulièrement à l'éducation de base pour tous les enfants.

Renforcer les systèmes de protection sociale et protéger les personnes

«Les systèmes de protection sociale durables visant à aider les personnes vulnérables peuvent empêcher une aggravation de la pauvreté, remédier aux difficultés sociales tout en aidant à stabiliser l'économie et à maintenir et promouvoir l'employabilité. Dans les pays en développement, les systèmes de protection sociale peuvent aussi atténuer la pauvreté et contribuer au développement économique et social au niveau national. Dans une situation de crise, l'adoption de mesures à court terme pour aider les personnes les plus vulnérables peut être appropriée... Dans les pays, il conviendrait d'examiner, selon les besoins, les points suivants: i) mettre en place des programmes de transferts monétaires destinés aux pauvres pour répondre à leurs besoins immédiats et atténuer la pauvreté; ii) mettre en place une protection sociale adéquate universelle fondée sur un socle de protection sociale prévoyant notamment un accès aux soins de santé, une garantie de revenu pour les personnes âgées et les handicapés, l'octroi de prestations pour enfants à charge et une garantie de revenu pour les chômeurs et les travailleurs pauvres combinée à des programmes publics de garantie de l'emploi;...»

Les programmes de protection sociale ciblés sur les familles pauvres peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le travail des enfants et accroître les chances des enfants de bénéficier d'un enseignement et des soins de santé. Les programmes de transferts d'espèces se sont avérés particulièrement efficaces dans la lutte contre le travail des enfants.²

Instaurer la coopération internationale

«... l'OIT s'engage avec les autres organismes internationaux, les institutions financières internationales et les pays développés à renforcer la cohérence des politiques et à intensifier l'aide au développement et l'appui aux pays les moins avancés, aux pays en développement et aux pays en transition ayant une marge de manoeuvre budgétaire et politique restreinte pour faire face à la crise.»

Au cours de ces dernières années, l'IPEC a mis en place un vaste réseau de partenariats interinstitutions,

² Pour plus d'informations, voir: IPEC: Tabatabai, H.: *Eliminating child labour: The promise of conditional cash transfers* (Éliminer le travail des enfants: la promesse des transferts conditionnels en espèces). Genève, BIT, 2006. Disponible en anglais et en espagnol: <http://www.ilo.org/ipeginfo/product/viewProduct.do?productId=3805>.

en se servant des ressources fournies par les partenaires en vue d'abolir le travail des enfants. Des discussions sont actuellement en cours avec la Banque mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF et l'Initiative Fast Track de l'Éducation pour tous, afin d'élaborer en commun des méthodes d'évaluation des conséquences de la crise sur le travail et l'éducation des enfants, dans le but de prendre des mesures urgentes de riposte. Dans ce contexte, des tables rondes nationales interinstitutions sont actuellement organisées dans de nombreux pays, réunissant des participants de premier plan, notamment des ministères clés, des partenaires sociaux et autres intervenants importants.

De plus, un projet visant à organiser une Conférence internationale sur le travail des enfants est déjà bien avancé. Cette conférence, prévue en mai 2010, traitera, entre autres sujets, de l'expérience à tirer de la crise et de ses implications sur le travail futur.



@ OIT, 2008.

Aide au développement

«Nous reconnaissons la nécessité: ...de tenir les engagements d'accroître l'aide visant à éviter une forte régression sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; et ...d'exhorter la communauté internationale à fournir une aide au développement, notamment un soutien budgétaire, pour instaurer un socle de protection sociale à l'échelon national.»

Toute réduction du flux d'aide pourrait avoir un effet négatif sur le travail des enfants et sur des domaines plus vastes liés au développement. L'Afrique subsaharienne est la région la plus exposée, le pourcentage de l'aide fournie étant en moyenne d'environ 9 pour cent du PNB. Ce pourcentage varie beaucoup d'une partie à l'autre de la région, mais dans certains pays, l'aide est comprise entre 10 et 30 pour cent du PNB. Dans bon nombre de pays pauvres, l'enseignement est en grande partie financé par l'aide internationale au

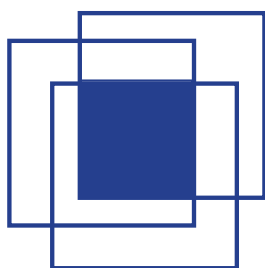
développement. Une réduction de cette aide pourrait donc avoir un impact négatif sur l'éducation.

Dans le cadre des débats internationaux relatifs à l'objectif de l'Education pour tous, il apparaît de plus en plus clairement que le travail des enfants constitue une barrière importante.³ Les objectifs de lutte contre le travail des enfants et de promotion de l'Education pour tous sont étroitement liés, et ceux du Millénaire pour le développement relatifs à l'éducation ne peuvent être atteints si l'on ne traite pas en parallèle le problème du travail des enfants.

Résumé

Le Pacte mondial pour l'emploi, qui bénéficie du soutien des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, peut servir de base à un dialogue national sur la riposte économique et sociale à la crise. Pour ce qui est des efforts déployés pour abolir et prévenir le travail des enfants, les aspects les plus importants du Pacte mondial pour l'emploi, résumés dans le présent document, sont les suivants:

- une plus grande vigilance afin de parvenir à l'abolition et à la prévention du travail des enfants;
- la nécessité d'une mondialisation et d'un développement équitables;
- la protection des groupes vulnérables;
- la qualité assurée des services publics;
- la possibilité offerte aux pays d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement;
- plus d'égalité dans l'accès à l'enseignement et à la formation des compétences et dans les chances d'y accéder;
- le renforcement des systèmes de protection sociale;
- l'instauration de la coopération internationale;
- le maintien des engagements internationaux en faveur du développement de l'aide internationale au développement.



³ UNESCO: *EFA Global Monitoring Report 2009* (Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous), pages 79-80 (anglais seulement, résumé en français).

Vers une Conférence mondiale

En mai 2010, le Gouvernement des Pays-Bas organisera, en collaboration avec l'OIT, une conférence internationale de grande envergure destinée à évaluer les progrès accomplis à l'échelle internationale dans la lutte contre le travail des enfants et à examiner les mesures à prendre pour atteindre l'objectif visant à abolir d'ici à 2016 toutes les pires formes de travail des enfants. Lors de cette conférence, l'accent sera mis sur les effets qu'a la crise sur le travail des enfants, ainsi que sur la portée du Pacte mondial pour l'emploi et des principaux efforts internationaux déployés afin de réduire les conséquences de la crise.



Dessin de H., 15 ans, Indonésie © Association GenevaWorld, 2009.

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Web: www.ilo.org/ipec
e-mail: ipec@ilo.org

Base de données de l'IPEC sur le travail des enfants: www.ilo.org/ipecinfo

